

CONSEIL MUNICIPAL N°6
VENDREDI 5 SEPTEMBRE 2008 A 20H30

Secrétaire de mairie : Muriel TRAPATEAU.
Secrétaire de séance : Yvan BRISHOUAL.

Début de séance à 20h30.

Présents: M. le Maire Jean-Louis VIGNON, Julien POUPON, Bernard CORNEC, Pascale CORRE, Sébastien GALLET, Nathalie ABIVEN, Adeline POULMARCH, Fanch DANTEC, Annie MOAL, Rémi LE BERRE, René RAUD, Yvan BRISHOUAL, Yvon LE BRAS, Hervé LE MENS.

Absent excusé : Jacques BEAUCHAMP donne pouvoir à Jean-Louis VIGNON.

Ordre du jour:

- 1 - Rentrée scolaire.
- 2 - Aire de jeux - choix du fabricant.
- 3 - Bilan le l'opération Log'ado.
- 4 - Information aménagement voirie – Sécurisation.
- 5 - Etat des lieux des ruisseaux et rivières.
- 6 - Bilan entretien bâtiments communaux.
- 7 - Subvention FNATH.
- 8 - Opération Panneau municipalité.
- 9 - Exonération pénalité de retard Ty Kreis-ker.
- 10 - Ouverture d'un poste Adjoint technique de lère classe.
- 11 - Archives communales.
- 12 - Achat Photocopieuse.
- 13 - Indemnisation exploitant agricole.
- 14 - Arrête de non consommation d'alcool.
- 15 – Délégation au Maire : passation des marchés sans formalités préalables.
- 16 - Questions diverses.

Monsieur le Maire, Jean-Louis VIGNON annonce en préambule que le plan "alerte canicule" n'a pas été déclenché cet été sur la commune et souhaite une belle fin d'année à nos anciens.

Quelques faits de délinquances ont eu lieu sur la commune cet été. Deux plaintes à la gendarmerie ont été déposées : la première concerne le foyer des jeunes, la seconde le foyer des anciens.

Monsieur le Maire annonce une modification de l'arrêté de non consommation d'alcool sur la commune et une présence accrue de la gendarmerie.

La modification du PLU débutera par une réunion le 18 septembre.

La sécurisation des voies routières de la commune devrait être entreprise dans le trimestre.

Nous avons constaté une porosité des tuyaux du réseau d'eau de la commune qui occasionnent lors des pluies importantes une pollution de nos ruisseaux en aval de la station. Nous devons continuer et renforcer l'entretien des éléments de tuyauterie du réseau.

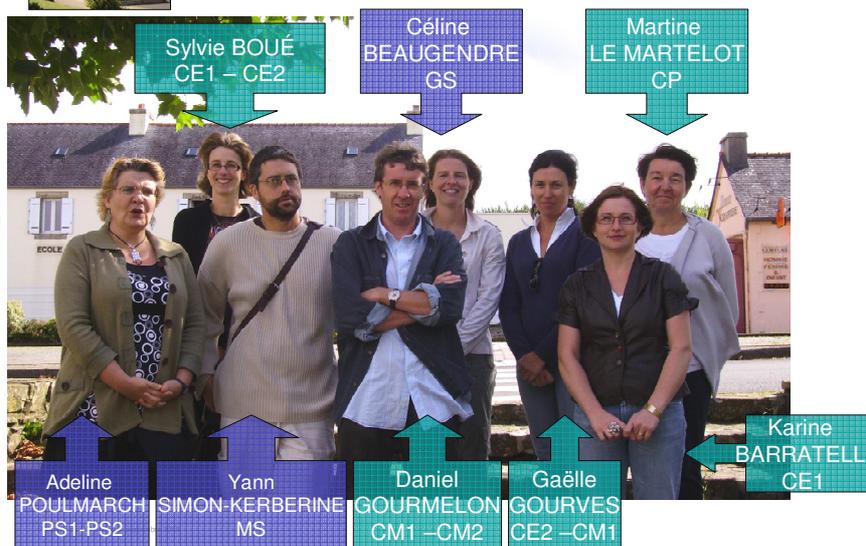
Création de plusieurs chemins pour les piétons dans le trimestre.

I. RENTREE SCOLAIRE 2008/2009

Commune de Saint-Urbain



ENSEIGNANTS



Sandrine GUYADER : assistante administrative en contrat avenir.

Daniel GOURMELON qui est en décharge le jeudi est remplacé par Jean-Yves CHABERT

Nouveau :

Soutien scolaire de 12h50 à 13h20.

2 salles de sieste dont 1 dans la salle de motricité.

4 personnes pour la restauration.

Effectif maternelle

Adeline POULMARCH PS1(10)/PS2(24) ⇒ 34

Yann SIMON-KERBERINE MS ⇒ 25

Céline BEAUGENDRE GS ⇒ 23

TOTAL MATERNELLE : 82

Effectif primaire

Martine LE MARTELOT CP ⇒ 19

Karine BARATELLI CE1 ⇒ 22

Sylvie BOUE CE1(6)/CE2(16) ⇒ 22

Gaëlle GOURVES CE2 (11)/CM1(14) ⇒ 25

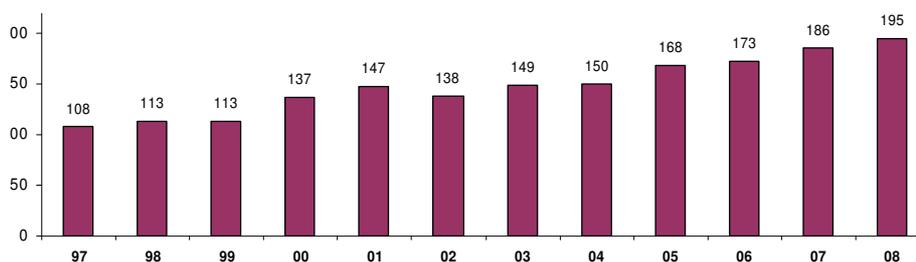
Daniel GOURMELON CM1 (10)/CM2 (15) ⇒ 25

TOTAL PRIMAIRE : 113

(9 de plus que l'an dernier + 5 %)

TOTAL ECOLE : 195 élèves

EFFECTIFS DE L'ECOLE



de 1997 à 2008

II. AIRE DE JEUX - CHOIX DU FABRICANT.

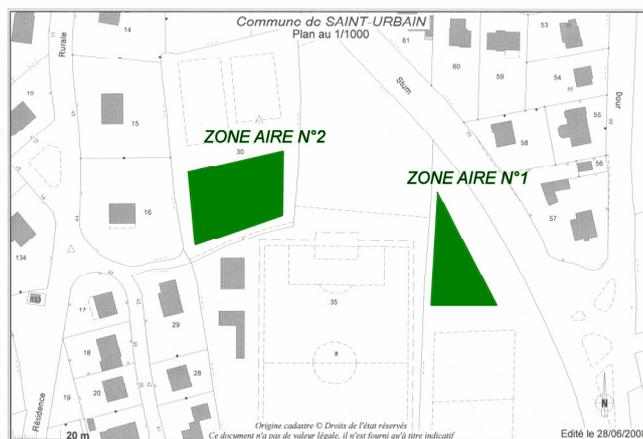
Présentation réalisée par Hervé LE MENS.

Les achats des jeux se font sur un budget voté par le précédent conseil municipal.

Quatre réunions ont été nécessaires pour la validation de l'aire de jeux.

1-Consultation de la commission travaux et de la commission jeunesse sur l'aire de jeux à retenir et sur les types de jeux que nous souhaitons acquérir.

La zone n°1 est retenue pour son accessibilité, la bonne visibilité des jeux et une plus grande facilité pour les travaux.



2-Suite à l'appel d'offre, 8 devis nous sont parvenus, la commission jeunesse et la commission travaux ont retenu 3 devis.

3-La commission Appel d'offres a validé les 3 choix des commissions travaux et jeunesse.

4-Choix de la société par le conseil municipal.

Une négociation a été engagée par Hervé LE MENS suite à la validation de la commission Appel d'offres.

La société COALA a fait une offre avec une pyramide plus grande, mais en supprimant une structure.

La société SPORT FRANCE a revu à la baisse son assistance technique.

La société KOMPAN a fait une offre avec le gravillon fourni.

Commune de Saint-Urbain



Résultats appel d'offre

Sociétés	Commentaires positifs	Commentaires négatifs	Prix
COALA 3	1ère proposition : Belle structure 2-6 ans matériau solide: résine haute pression ininflammable garanti 10 ans Sols en copeaux bois et bordures fournis Assistance technique : 1 techn. pdt 3 jours (sous traitant Quimper)	Pyramide de corde petite : 3,70 m	36 640 €
		Structure 2-6ans réduite Plots béton à couler	39 680 €
SPORT FRANCE 1	Belle structure 2-6 ans en polyéthylène Grande pyramide de corde : 5,60 m Plaques d'ancrage au lieu de blocs bétons Sols copeaux fournis	Assistance technique 3 j par le commercial (Nantes) et non 2 techniciens pendant 8 jours comme annoncé dans la proposition	37 991 €
		Pas de bordures	2 000 € 39 991 €
KOMPAN 2	Belle structure 2-6 ans matériau solide: Polyéthylène Grande pyramide de corde : 5,80 m Bordures fournies	Assistance technique 3 jours par commercial du Finistère	36 054 €
		Gravillons non fournis Plots béton à couler	4 800 € 40 854 €

Monsieur le maire donne ses voix à la société COALA, il lui semble que le rapport prix/prestation malgré une petite pyramide est le meilleur. Le conseil municipal par ses votes valide l'offre de SPORT France avec la grande pyramide pour les 7/10 ans.

Résultat des votes

COALA	4 Voix
SPORT France	11 Voix
KOMPAN	0 Voix

III. BILAN LE L'OPERATION LOG'ADO.

Pascale CORRE fait le bilan des activités de nos jeunes cet été. Les activités se sont globalement bien passées, elles étaient ludiques et variées.

La participation de SAINT URBAIN à l'action log-ado est de 2 395 €, cette somme finance l'emploi de 5 semaines de Monsieur FORTEAU.

Fréquentation

Pour 4 communes : 309 jeunes du 7 juillet au 14 août (6 semaines)

Saint-Urbain : 97

Logonna : 72

Daoulas : 69

Irvillac : 47

L'Hôpital Camfrout : 24

4 camps pour 75 jeunes

Quiberon (surf) : 13 à 200 €/enfant

Carhaix (équitation) : 28

Santec (char à voile) : 23 à 138 €

Santec (char à voile) : 11 à 160 € (réservé Saint-Urbain)

Activités proposées

Ateliers : cuisine, sculpture, déco, graph, poterie, balles de jonglage, bijoux, Wii

Sport : tournoi sportif, ping-pong, base-ball, jeux de piste,...

Sortie : laser-game, 3 curés, Mac Do Ciné, bowling, patinoire, plage, piscine,...

Point à améliorer

1-Annulation des activités :

Respect des inscriptions,

Appel en cas d'annulation.

2-Respect du règlement

3-Meilleures informations et communication avec les parents

Quel avenir ?

CA 2007 de Log'Ado :

Daoulas : 8 759 €

Irvillac : 9 130 €

Logonna : 9 626 €

La commune doit prévoir environ 10 000 €.

Dans CEJ : prévu 2 animateurs dès janvier 2009.

Septembre : bilan avec les jeunes et les parents.

Planification des ouvertures sur 4 communes.

IV. INFORMATION AMENAGEMENT VOIRIE – SECURISATION

Monsieur le Maire et Monsieur Bernard Cornec présentent pour information quelques exemples pour sécuriser les voies de circulation de la commune.

Une zone à 30KM/H avec des coussins Berlinois en entrée et en sortie est à l'étude pour sécuriser la zone de l'école.



Afin d'effectuer des essais de sécurisation, des îlots pourraient être installés dans la résidence Rurale.

Monsieur le Maire indique que ce sont des exemples peu onéreux et qu'une réflexion globale avec les services de l'état est en cours. La commission voirie se réunira prochainement sur ce sujet.



V. ETAT DES LIEUX DES RUISSEAUX ET RIVIERES.

La préfecture demande la validation par le conseil municipal de la carte des rivières et des ruisseaux de la commune. La carte a été réalisée par les services de la DDA avec consultation des gardes pêche et des agriculteurs.

Suite au débat du conseil municipal une erreur a été constatée sur la carte en effet, d'après Yvon LE BRAS, un ruisseau sur la zone de Kergoat n'existe plus.

Les sources qui ont permis la fabrication de la carte, les conséquences de sa validation et l'utilité future de la carte sont inconnues au conseil.

Résultat des votes :

Validation de la carte : 8 Voix

Abstentions : 6 Voix (Adeline POULMARCH, Fanch DANTEC, Sébastien GALLET, Yvon LE BRAS, René RAUD, Nathalie ABIVEN)

Contre : 1 voix (Yvan BRISHOUAL)

La carte est validée par le conseil municipal avec une réserve sur la zone de Kergoat.

VI. BILAN ENTRETIEN BATIMENTS COMMUNAUX.

Hervé LE MENS présente les tableaux des avancements des travaux.
Il n'y a pas de commentaires du conseil municipal.

ENTRETIEN BATIMENTS COMMUNAUX				
ADRESSE BATIMENTS	Nature des travaux	entreprises	etat	échéance
MAIRIE	garage à vélo à installer	MAIRIE	Cdé	Fait
ECOLE	Electricité salle arts plastiques :	CADIOU		
	Eclairage plafonds et tableau : réglettes fluos	CADIOU	reprendre fixation éclair tableau	Fait
	Prises pour 2 ordinateurs + PC	CADIOU		Fait
	Etanchéité gaine VMC toit maternelle	CADIOU	Devis en attente	
	Murs : rafraichissement	MAIRIE		Fait
	Carrelage : reprise entourage lave mains	MAIRIE		Fait
	Salle de motricité : occultation	VOILERIE BRESTOISE + SIZORN	Devis confirmé : SIZORN	Fait
	Mobilier : tables, chaises	ECOLE	Cde par Muriel	Fait
	Tableau	UGAP	Cde par Muriel	Fait
	Cantine/ table supplémentaire	UGAP	Cde par Muriel	Fait
	Cour primaire	?	Apport bitume portail Nord Est	
	Cour et préau	MAIRIE Commande Muriel	Nettoyage et peintures sol Changement des poubelles	Changnt poubelles reporté
	Classe PS1/ PS2	"	Changement tringles rideaux en 2x2m revêtement mural en bas/droite de la fenêtre	Fait
	Local sieste	Commande Muriel	4 lits plastiques	Fait
	Classe CP	"	Fil nylon à tendre	Fait
	A côté CE 2	"	Contrôle radiateur	Octobre
	Classe GS	"	Armoire 5 étagères	Fait
Entrée ppale,cuisine,Brossolo:arrière +cuisine maternelle:pignon, murs extérieurs, portail blanc, jeux enfants maternelle	"	Lavage et nettoyage	Fait	
Toits de l'école	"	Netoyage, démoissage	Fait	
Poignée porte école maternelle	DANTEC	A revoir par AUDOUARD	?	
Fissures murs maternelle et cantine	LOAEC / DANTEC ?	Garantie décennale	Expert le 5 09 08	
TY KREIS-KER	Rénovation : ascenseur	THYSSEN	Réception,	Fait, maintenance à
	Faïences WC femmes	EDSI	Réception tx	Fait
	serrure porte principale + bloc porte	CLAIR ALU	Fait	Fait
	Incendie : Etanchéité à reprendre	DUHOT	Tavaux commandés	septembre
	Enduit extérieur	DANTEC	Tavaux commandés	septembre
Local élévateur :Peinture des murs	BEAUDOUARD		Fait	
TY AN HOLL	Signalétique	LEROY	Devis en cours	
	Serrure porte sécu 1er étage	DANTEC	Changement barillet et gaches	Fait, une vitre félée allée boule
STATION EPURATION	Création nouvelle station d'épuration	GEOARMOR	Etude de faisabilité en cours	
	Réparation pompe relevage	Agroelec		Fait
CHÂTEAU D'EAU	Peinture extérieure	MERCIER		Fait
STATION DE POMPAGE	Stock de Maerl à renouveler tous les 2 mois	EMPLOYES COMMUNAUX		
	Enfouissement alimentation électrique	SYNDICAT ELECTRIFICATION	demande à faire :R. RAUD	4ème trim 2008
TOILETTES PUBLIQUES	Carrelage à reprendre		Attente	
CIMETIERE				
ATELIER COMMUNAL	Refection électricité ancien hangar	CADIOU	Devis à actualiser	
VESTIAIRES FOOTBALL				
TOUS BATIMENTS	Bilan énergétique à réaliser	ENERG'ENCE	Convention à signer	
PROJET de MARCHÉ	Electricité et point d'eau à prévoir	MAIRIE	FAIT en provisoire	
AIRE DE JEUX	ETUDE EN COURS	CONSULTATION PROJETS	Com. Appel d'offres 2 09 08	Décision CM 05 09 08
ECLAIRAGE PUBLIC	Reprendre le réglage des horloges	employés communaux	Plan global à établir	
RESEAU TELECOM	Enfouissement route de Créac'h Balbé	Télécom	a réaliser	pébut Août (M. ROUDAUT
Légende :	AGENTS COMMUNAUX ou MURIEL			
	Entreprises			

VII. SUBVENTION FNATH.

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'attribution d'une subvention de 45 € à l'association des accidentés de la vie.

VIII. OPERATION PANNEAU MUNICIPALITE.



Les commerçants de SAINT URBAIN seront sollicités par la société chargée de constituer le panneau municipal. Une lettre du maire accompagnera le commercial de l'action.

IX. EXONERATION PENALITE DE RETARD TY KREIS-KER

Jean-Louis VIGNON, suite à un entretien avec le percepteur, demande l'exonération des pénalités de retard pour les entreprises qui sont intervenues à Ty Kreis-Ker.

L'ensemble de conseil municipal a approuvé à l'unanimité la proposition.

X. OUVERTURE D'UN POSTE ADJOINT TECHNIQUE DE 1^{ERE} CLASSE

Suite à la réussite de l'examen professionnel d'adjoint technique de 1^{ère} classe d'une de nos employées communales, le Maire demande l'ouverture de poste. L'incidence financière est estimée à 30 € environ.

L'ensemble de conseil municipal a approuvé à l'unanimité la proposition.

XI. ARCHIVES COMMUNALES

L'organisme CDG (Centre de Gestion) sera chargé de l'archivage des documents durant 5 semaines pour une somme de 3 438,75 €.

XII. ACHAT PHOTOCOPIEUSE

La photocopieuse de la mairie est en fin de vie. Monsieur le Maire demande son remplacement par une photocopieuse plus moderne avec une liaison informatique.

L'ensemble de conseil municipal a approuvé à l'unanimité la proposition.

XIII. INDEMNISATION EXPLOITANT AGRICOLE

Les travaux de la société GEOARMOR pour l'installation d'une deuxième station ont occasionnés quelques dégâts sur un terrain agricole. Monsieur le Maire demande au conseil municipal une indemnisation d'un montant de 100 € pour l'agriculteur exploitant le terrain.

L'ensemble de conseil municipal a approuvé à l'unanimité la proposition.

XIV. ARRETE DE NON CONSOMMATION D'ALCOOL

Jean-louis VIGNON a procédé à la modification de l'arrêté de non consommation d'alcool. Il est dorénavant interdit de consommer de l'alcool de 18h à 6h du matin dans les secteurs suivants : (Sauf autorisation de la mairie) terrains de foot – Ty Kreis-Ker – Ty an Holl – Place de la Mairie.

XV. DELEGATION DU MAIRE

Monsieur le Maire demande que lui soit accordée une délégation afin de pouvoir passer des marchés selon une procédure adaptée, et prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à un seuil défini par décret.

Le conseil vote cette délégation au maire à l'unanimité.

XVI. TOUR DE TABLE

Julien POUPON

Il rappelle que le forum des associations a lieu samedi 06 septembre de 10 heures à 13 heures.

Une présentation des nouveaux arrivants sur la commune aura lieu avant le forum et sera suivie d'un pot de bienvenue en présence du maire de la commune.

Nathalie ABIVEN

Le repas des anciens aura lieu le 11 octobre 2008, les conseillers municipaux sont également invités, les conjoints payent leur repas.

Sébastien GALLET

Fin septembre Sébastien GALLET demandera au conseil municipal de se prononcer sur son adhésion à ENER'GENCE.

Yvon LE BRAS

Question de Yvon LE BRAS sur une réorganisation des priorités à droite sur la commune. Monsieur le Maire indique que les commissions chargées du sujet sont au travail.

Prochain Conseil Municipal
Vendredi 24 octobre à 18h
